



CC Adour Madiran (Siren : 200072106)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vic-en-Bigorre
Arrondissement	Tarbes
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	15/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frédéric RE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	place Corps Franc Pommès
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65500 VIC-EN-BIGORRE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 031
-----------------------------	--------

Densité moyenne 47,17

Périmètre

Nombre total de communes membres : 72

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Andrest (216500074)	1 424
65	Ansost (216500132)	59
65	Artagnan (216500355)	524
65	Auriébat (216500496)	249
65	Barbachen (216500611)	53
65	Bazillac (216500736)	351
64	Bentayou-Sérée (216401117)	110
65	Bouilh-Devant (216501023)	23
65	Buzon (216501148)	82
65	Caixon (216501197)	379
65	Camalès (216501213)	393
64	Casteide-Doat (216401737)	160
65	Castelnau-Rivière-Basse (216501304)	640
64	Castéra-Loubix (216401745)	53
65	Caussade-Rivière (216501379)	100
65	Escaunets (216501601)	129
65	Escondeaux (216501619)	286
65	Estirac (216501742)	107
65	Gensac (216501965)	100
65	Hagedet (216502153)	48
65	Hères (216502195)	126
64	Labatut (216402933)	177
65	Labatut-Rivière (216502401)	402
65	Lacassagne (216502427)	234
65	Lafitole (216502435)	489
65	Lahitte-Toupière (216502484)	270
64	Lamayou (216403097)	206
65	Laméac (216502542)	151
65	Larreule (216502625)	424
65	Lascazères (216502641)	338
65	Lescurry (216502690)	174
65	Liac (216502732)	197
65	Madiran (216502963)	428
65	Mansan (216502971)	47
65	Marsac (216502997)	228
65	Maubourguet (216503045)	2 408
64	Maure (216403725)	105
65	Mingot (216503110)	99
65	Monfaucon (216503144)	216
64	Monségur (216403956)	129

64	Montaner (216403980)	440
65	Moumoulous (216503250)	42
65	Nouilhan (216503300)	204
65	Oroix (216503417)	122
65	Peyrun (216503615)	85
65	Pintac (216503649)	25
64	Ponson-Debat-Pouts (216404517)	98
64	Pontiacq-Viellepinte (216404541)	186
65	Pujo (216503722)	649
65	Rabastens-de-Bigorre (216503755)	1 479
65	Saint-Lanne (216503870)	143
65	Saint-Lézer (216503904)	440
65	Saint-Sever-de-Rustan (216503979)	175
65	Sanous (216504035)	100
65	Sarriac-Bigorre (216504092)	308
65	Sauveterre (216504126)	173
64	Sedze-Maubecq (216405159)	280
65	Ségalas (216504142)	85
65	Sénac (216504183)	303
65	Siarrouy (216504258)	443
65	Sombrun (216504290)	215
65	Soublecause (216504324)	190
65	Talazac (216504381)	77
65	Tarasteix (216504399)	269
65	Tostat (216504464)	543
65	Trouley-Labarthe (216504548)	100
65	Ugnouas (216504571)	80
65	Vic-en-Bigorre (216504605)	5 172
65	Vidouze (216504621)	250
65	Villefranque (216504720)	82
65	Villeneuve-près-Béarn (216504761)	63
65	Villeneuve-près-Marsac (216504779)	92

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 34

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>réseaux de chaleur bois</i>
- Autres énergies <i>chaufferies collectives bois; - création aménagement entretien et gestion d'une plateforme de déchetage et de stockage de bois (Vic en B)</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Service Public d'assainissement non collectif.</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales - élaboration d'un schéma directeur d'assainissement ; - extension, entretien et gestion du réseau de sentiers de randonnées.
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement obligatoire pour la communauté de communes car plus de 20 000 habitants
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire définies par arrêté du conseil de coopération intercommunale communautaire)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)</i>
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)</i>
- Activités péri-scolaires <i>sont listées dans la rubrique action sociale</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Programmation culturelle de spectacles et de manifestations comprenant des activités sur plusieurs communes de la communauté de communes ou associant plusieurs services communautaires</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Les actions aménagement de l'espace sont définies par délibération du conseil communautaire (voir ci-contre intérêt communautaire)</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire <i>transports scolaires (par le biais d'une convention avec le Conseil Régional).</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme - <i>Elaboration de programmes locaux de développement et d'aménagement intercommunal ;</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie

Pour le périmètre de l'ancienne CC Adour Rustan Arros Sont considérées d'intérêt communautaire les voies communales bitumées SAUF celles figurant sur les tableaux joints en annexe à l'AP (situation au 31/12/2009). * Restent à la charge des communes : - la voirie communale non transférée - les éléments liés au caractère urbain des voies : le mobilier urbain, l'éclairage public, les ouvrages d'écoulement des eaux pluviales hors emprise de la voie, tous les travaux d'aménagement et d'embellissement urbain, création et entretien des places publiques, création et entretien des places publiques aménagées en parking. Pour le périmètre de l'ancienne CC Vic Montaner sont d'int communautaire les voiries nouvelles desservant les équipements communautaires; Pour les communes de Castelnau RB, Hères, Madiran, Saint Lanne et Soublecause, sont d'intérêt communautaire la voirie communale et rurale goudronnée et les places de village.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
actions de développement touristique : contribution à l'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique par le soutien aux activités et organismes sis sur le territoire.

Logement et habitat

- Politique du logement social

Les actions sont définies par délibération du conseil communautaire et/ou par arrêté préfectoral (voir ci-contre intérêt communautaire)

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Opérations de création et d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- NTIC (Internet, câble...)

- Techniques d'information et de communication : études et soutien technique en vue de favoriser l'accès; - Etablir et exploiter des réseaux de communication électroniques au sens du 3° et 15° de l'article L32 du code des postes et communications électroniques

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Gens du voyage : aménagement et gestion de l'aire d'accueil prévue au schéma départemental

- Autres

- Création et entretien du "sentier de l'Adour; - aménagement balisage et promotion d'un réseau de sentiers de randonnée inscrits au PDIPR; - gestion et développement d'outils de valorisation du patrimoine local utilisant notamment les outils multimédias; - aires de stationnement camping-cars et sites touristiques : Aires de camping cars de Vic en B, Andrest, Montanet et du Louet, sites du Lac du Louet (parcours de santé et de loisirs), du Castebieh et ancien prieuré de St Lézer, du Tir à l'Arc à Montaner, aire du Marmajou à Nouilhan. - Gendarmerie de Vic en B; -

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
64	SM LA FIBRE64 (200081263)	SM ouvert	719 228
65	SM de l'Adour Amont (200087328)	SM fermé	209 735
64	SM des trois collines (200088656)	SM fermé	25 241
65	SM départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés (200011732)	SM fermé	227 952
65	PETR du Pays du Val d'Adour (200051910)	SM fermé	74 604
64	Agence publique de gestion locale (256404393)	SM ouvert	739 483

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)